Accusé de réception en préfecture
083-218300275-20260511-25-2026audat-DE
Date de télétransmission : 11/05/2026
Date de réception préfecture : 11/05/2026

DEPARTEMENT du VAR
Arrondissement de Toulon

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de La Cadière d'Azur

## Séance du 29 AVRIL 2026

| | |
|---|---|
| *Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29*<br>*Nombre de membres présents : 26*<br>*Nombre de votants : 29*<br>*Date de la convocation :* 16 Avril 2026 | L'AN DEUX MILLE VINGT SIX<br>Le Jeudi 23 Avril à 18 H 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Culturel, en session ordinaire du mois de MARS sous la présidence de Monsieur Robert DELEDDA, Maire.<br><br>Quorum atteint |

PRESENTS :

M. DELEDDA Robert., Mme LOISEAU Sophie, M. FOUASSIER Patrick, Mme MATTON-VERCELLINO Annick, M. FERRAND Karim, Mme COFFINET Florence, M. BOUDOT David, Mme GAUDISSARD Delphine, DUPRAZ Pascal , Mme DUTTO Jacqueline, Mme DRAPIER Nathalie, M. ESTRAYER Raymond, M. GOTSIRIDZé Lévan, M. PORQUET Christian, Mme KRAFFT Martine, M. MICHAUT Hervé, M. MOUTTE Michel, M. PARDELLI Steven, Mme VAN -CLEEMPUT Julie, Mme VIALA Adeline, M. BENOIT Marc, Mme BONIFAY Corinne, M. MARTINEZ Sébastien, Mme PARIS Francine, M. VERHAEGHE Martial, Mme SERGENT Christine.

Procurations : *(en vertu de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales)*

| | | |
|---|---|---|
| Mme AUTIN Stessye, | à | Mme LOISEAU Sophie |
| M DE FILIQUIER Clément | à | M. GOTSIRIDZE Levan |
| Mme ALI SAID Djihane | à | Mme VAN -CLEEMPUT Julie, |

Absent excusé, non représenté : Néant

Absent non excusé, non représenté : Néant

Est nommée secrétaire de séance : Mme VAN -CLEEMPUT Julie

La séance a été ouverte à 18 h 30

# 25 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS SIEGEANT A L'AGENCE D'URBANISME DE L'AIRE TOULONNAISE ET DU VAR (AUDAT).

L'AUDAT est un outil d'ingénierie territoriale au service de ses membres, intervenant à toutes les échelles territoriales : département, intercommunalités, communes, morceaux de ville ouartiers, sites à enjeux.

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Accusé de réception en préfecture
083-218300275-20260511-25-2026audat-DE
Date de télétransmission : 11/05/2026
Date de réception préfecture : 11/05/2026

Créée en 2003, L'AUDAT VAR capitalise depuis de nombreuses années une solide connaissance de l'évolution des territoires dans divers domaines : démographie, socio-économie, qualité et diversité de l'habitat, politiques urbaines, mobilité, environnement, économie, foncier...

Cette connaissance permet de soutenir les membres dans la construction de politiques publiques de développement, de planification urbaine et d'aménagement adaptées à la spécificité des enjeux varois.

Il convient de nommer un représentant titulaire et un représentant suppléant pour notre commune.

L'élection des délégués (un titulaire et un suppléant) est soumise au vote sur proposition du Maire.
Monsieur le Maire propose :

Monsieur BOUDOT David comme délégué Titulaire.
Monsieur. GOTSIRIDZé Lévan comme délégué suppléant.

Pas de proposition du groupe minoritaire.

Les membres du Conseil Municipal acceptent de voter cette délibération à main levée à l'unanimité

Résultat du vote :

Monsieur BOUDOT David comme délégué Titulaire.
Monsieur. GOTSIRIDZé Lévan comme délégué suppléant

6 abstentions du groupe minoritaire

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Accusé de réception en préfecture
083-218300275-20260511-25-2026audat-DE
Date de télétransmission : 11/05/2026
Date de réception préfecture : 11/05/2026

Les membres de l'assemblée
Monsieur le Maire entendu dans son exposé
A la majorité des membres présents et représentés

Ont donc été élus comme représentants à territoire d'énergie 83 :

Monsieur BOUDOT David comme délégué Titulaire.
Monsieur. GOTSIRIDZé Lévan comme délégué suppléant

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.*

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

La secrétaire de séance
Mme VAN -CLEEMPUT Julie

MAIRIE DE LA CADIÈRE D'AZUR
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
83 (Var)

LE MAIRE
Robert DELEDDA

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355